

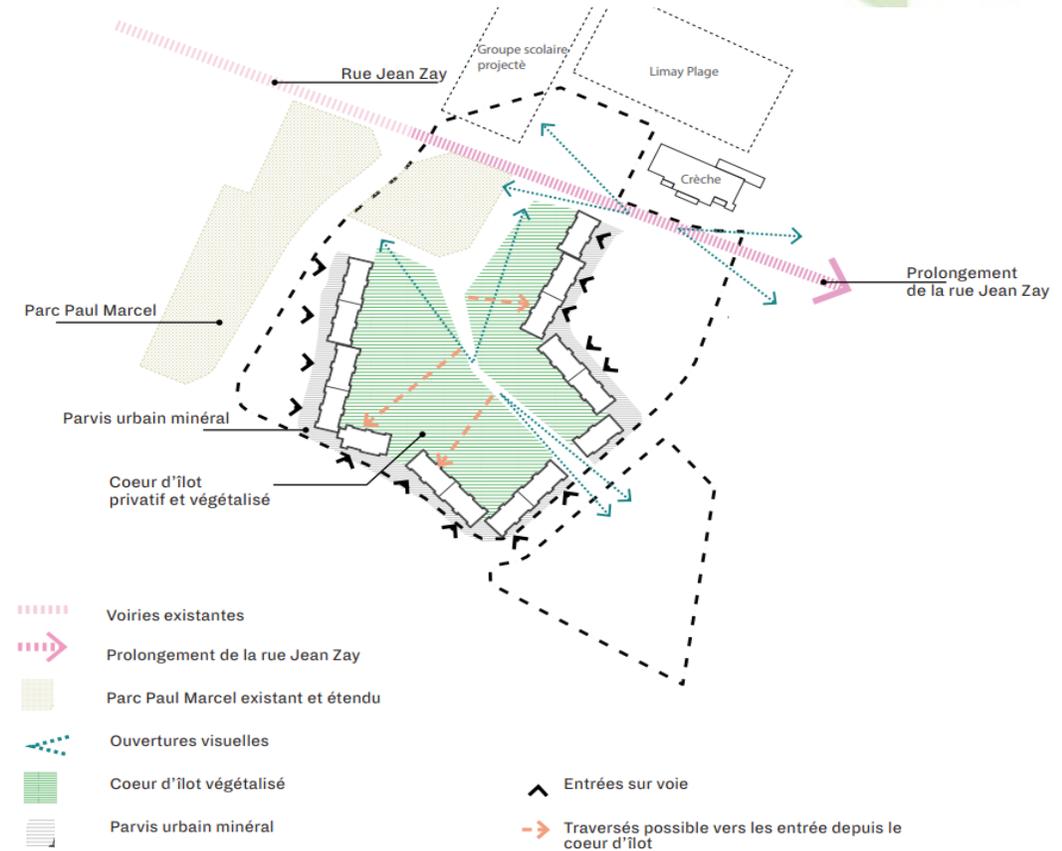
Commission aménagement du 19 mai 2022

Prolongation de la rue Jean Zay sur le quartier Centre-Sud à
Limay dans le cadre du projet de renouvellement urbain
approbation du programme

Localisation de la programmation des espaces publics



Quartier prioritaire centre-sud



Prolongement de la rue Jean Zay secteur des Hautes Meunières

Programme de la rue Jean Zay

- Créer une nouvelle liaison ouverte à la circulation automobile à vocation résidentielle à sens unique entre les rues Ampères et Hautes Meunières
- Mettre en valeur de la crèche des Lucioles, les équipements sportifs ainsi que la coulée verte, identifiée comme espace paysager à valoriser dans le cadre du projet d'ensemble
- Se connecter avec le réseau viaire existant en traitant le carrefour rue Ampère/rue Jean Zay
- Favoriser les déplacements doux avec la création d'un vaste trottoir et d'une piste cyclable double sens
- Renforcer la structure végétale et paysagère du quartier avec plantation d'un alignement d'arbres

Enveloppe financière

Financement :

- Le montant prévisionnel de l'opération comprenant les travaux d'espaces publics, les études et les aléas est estimé à 795 366 € HT, soit 954 439 € TTC.
- Cette opération est subventionnée à hauteur de 25%, soit 198 842 €, par le Département des Yvelines au titre du PRIOR Yvelines et 15 %, soit 119 305 €, au titre de la convention ANRU.
- Reste à charge CU : 477 219 € HT, soit 60% du montant global de l'opération.

Échéance de réalisation :

L'engagement des travaux devra se faire sur la période des conventions PRIOR et ANRU 2022-2027.